Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 42

Artikel: Lè vilho comis
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197785

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de ce siècle même, les régents étaient peu rétribués et les communes, qui trouvaient encore qu'ils recevaient beaucoup trop, ne se gênaient pas pour leur imposer, en sus de leurs fonctions, diverses besognes qui n'avaient rien de commun avec l'enseignement et dont se soucieraient fort peu nos instituteurs d'aujourd'hui.

Pour vous donner une idée de la position faite autrefois à nos anciens *magisters*, lisez avec moi les quelques annonces qui suivent concernant des repourvues d'écoles. Je les extrais du *Nouvelliste Vaudois* de 1802 :

N° 14, du 16 février. — La régence de l'école de Bréthonnière étant vacante, les aspirants sont invités à se présenter, munis de bons témoignages, à la cure du second pasteur à Romainmôtier, le mardi 23 février courant à dix heures du matin pour y subir l'examen. Pension : 1° un sac de messel et un sac d'orge et vingt francs en argent payables par l'Etat. — 2° Trois sacs de graine mêlée et seize francs en argent, payables par la commune, demi-quarteron de messel par chaque particulier faisant feu, le tout mesure de Romainmôtier ; trois chars de bois rendus devant la maison avec droit d'affouage comme les co-propriétaires ; logement, jardin, terrain pour plantage et en outre douze francs *pour soigner l'horloge*. On désirerait que le nouveau régent pût entrer tout de suite en fonctions. Il ne sera payé de journée qu'aux deux aspirants qui auront eu les meilleurs succès.

* * *

N° 24, du mardi 23 mars. — La régence de la troisième classe du collége de Payerne étant vacante, la Municipalité invite les aspirants à se rendre au dit lieu pour le 28 avril prochain, à neuf heures du matin, sur la maison de commune, jour que l'examen aura lieu, munis de bons certificats de mœurs.

La pension consiste, outre un beau logement et un jardin devant, 1° en 28 mesures de froment et autant de bled, payables par la nation ; 2° en 18 mesures de froment et autant de bled outre 60 francs en argent, payables par la commune, avec 100 fascines de bois à brûler. Les fonctions consistent : 1° à conduire le chant des psaumes à l'église, 2° à enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la musique, ainsi que les principes de la religion ; outre les avantages qu'il jouit par la pension, il a celui de retirer de chaque écolier deux batz par mois ; si l'on désire de plus amples renseignements, on pourra s'adresser, etc.

En lisant cette énumération de sacs de messel, de froment et d'autres denrées qui étaient fournies aux régents en paiement de leurs services, des esprits mal intentionnés pourraient croire sans doute que les pauvres instituteurs d'alors mangeaient à la crèche et qu'ils étaient ni plus ni moins traités comme du menu bétail.

Loin de là, nos bons vieux régents savaient fort bien utiliser tout ce messel, ce froment et cet orge ; s'ils n'en avaient pas emploi eux-mêmes, ils savaient très bien transformer tout cela, dans l'endroit même ou sinon au marché voisin, en bonnes espèces sonnantes, métalliques, ayant cours en ce pays, comme on disait alors.

Les traitements en espèces étaient bien minces, comme vous l'avez vu ; mais ajoutés à ce que l'on retirait en nature, on parvenait quand même à nouer les deux bouts.

Puis, quelques régents, outre leurs occupations ordinaires, donnaient quelques leçons particulières à domicile ; quelques-uns exerçaient encore un métier. Un vieillard de chez nous m'a raconté qu'il en avait connu un qui employait ses soirées d'hiver à faire des manches de pioche, de fossoir, etc. ; il fabriquait aussi des bondes de tonneaux et des dents de rateaux. Les outils qui sortaient de ses mains allaient, paraît-il, à merveille. Un autre, me dit-on, rasait et coupait les cheveux en artiste, il possédait la clientèle d'à peu près tout le village.

C'était le bon vieux temps, et nul régent d'alors n'aurait trouvé déplacés, avilissants, ces travaux manuels.

Disons aussi que certaines communes ne se faisaient aucun scrupule de charger leurs régents de basses besognes.

Feu M. le professeur Besançon a même tourné en ridicule cet usage d'autrefois. Vous vous souvenez sans doute d'une de ses facéties, dans laquelle il nous montre une municipalité faisant rentrer dans les devoirs du régent l'obligation de balayer la salle de la municipalité, sonner midi et la retraite, remonter l'horloge, la graisser et garder le bouc communal.

Je vous ai cité plus haut une annonce de la commune de Brethonnières pour la repourvue du régent de l'endroit, et je dois vous dire, si cela peut vous intéresser, que le titulaire n'a pas mangé deux quintaux de sel dans la commune, paraît-il, car je lis dans le même *Nouvelliste Vaudois* de 1802, à la date du 3 septembre, que la place est de nouveau mise au concours.

Pourquoi ce régent est-il resté aussi peu de temps dans la commune? me suis-je demandé. La réponse, la voilà, c'est qu'il ne savait pas faire marcher l'horloge !

C'est bien pour cela, car, pour cette nouvelle repourvue, on a fait insérer à nouveau le premier avis du 16 février, mais en y ajoutant ceci pour les douze francs destinés à soigner l'horloge : *mais pour aussi longtemps seulement qu'elle* (la commune) *sera contente de la manière dont le nouveau régent la dirigera.*

C'est très clair !

Les révélations du visage.

Nous retrouvons dans nos paperasses un ancien numéro du *Petit Parisien*, contenant un long et intéressant article sur les révélations du visage. Nous laissons les considérations générales sur ce sujet, et nous nous bornons à donner à nos lecteurs les détails les plus piquants de l'article en question.

Le visage peut affecter cinq formes.

La forme à peu près carrée indique que toute l'activité du sujet est portée vers les choses positives et pratiques, vers celles qui concernent les intérêts matériels de la vie. L'individu — assurez-vous-en par l'expérience — agira beaucoup plus par la tête que par le cœur. Les passions seront fortes, persistantes et arrêtées.

Vous voici prévenus : avec ce type-là, on a des idées enfoncées dans la cervelle. Il annonce une certaine dureté, mais de l'énergie, de l'opiniâtreté. Ceux ou celles que la nature a doués d'un visage « carré » ne feront guère de folies sentimentales. Ils auront plutôt une certaine propension à l'avarice, à moins qu'ils ne soient seulement particulièrement aptes aux sciences exactes. Ainsi M. Joseph Bertrand, de l'Académie des sciences, offre-t-il ce type.

Le visage rond témoigne d'initiative et d'activité, de colère fougueuse et de manque de sang-froid, d'absence de persévérance, de prodigalité, de vanité et de sensualité. J'ai comme une idée que ce type-là, à en juger par les défauts qu'il implique, doit être furieusement répandu.

Le visage ovale, c'est la mobilité, l'impressionnabilité, le caprice, l'imagination insatiable, la faiblesse de caractère, la timidité et l'inconstance, avec de l'entêtement pourtant (arrangez cela !) Les porteurs de ce type sont enthousiastes, intuitifs, crédules, manquant d'ordre.

Le type triangulaire est l'indice d'un caractère bizarre et fantasque, incapable de supporter la moindre discipline, agressif, railleur, irritable.

Le type en forme de cône atteste la suffisance, une intelligence étroite, l'amour-propre très développé, l'amour de la vie, la poltronnerie souvent, l'égoïsme. En somme, il n'indique rien de flatteur.

Vous ai-je dit que pour juger de la forme d'un visage et lui assigner un type, il faut le regarder de face. Mais, naturellement, les contours (c'est-à-dire le visage vu de profil) ont aussi leur importance ; contours ronds : honhomie, douceur, indécision ; contours noueux : fougue, pétulance, colère ; contours pointus : finesse, ruse, dissimulation ; contours mous : nature apathique et paresseuse, inertie des passions.

* * *

Le front, les oreilles, les sourcils, les yeux, doivent être étudiés minutieusement ; mais rien ne peut l'emporter, paraît-il, sur l'influence des traits distinctifs du nez : « Dis-moi quel est ton nez et je te dirai qui tu es. » Ainsi pourrait s'exprimer le physiognomoniste.

Si le nez penche trop vers la bouche, c'est signe d'insensibilité, de mélancolie. Un nez sans ondulation, sans aucun linéament expressif, sans inflexions, peut bien être le nez d'un brave homme, mais ce ne sera jamais celui d'un homme supérieur. Un nez un peu retroussé, avec un enfoncement marqué vers la racine, laisse supposer de la finesse, des talents, de la probité.

Désirer, désir, démanger. — Un écrivain français fait, sur la manière de prononcer ces mots, ces judicieuses remarques :

Ces mots doivent s'écrire et se prononcer *de* et jamais *dé*, car si *de*, dans désirer, par exemple, reçoit un accent, *dé* est nécessairement préposition ayant une valeur privative ou explicite, mais représentant toujours la préposition latine *de*. Le radical du mot sera alors irer, vieux mot français dérivé de *ira*, et qui toujours a été synonyme de mettre en colère. — Ce vocable, ainsi composé, a été usité dans la langue d'*oïl* sous l'acception d'appaiser, de calmer, de dé-irriter, ou irer. On disait alors, dans ce cens, désirer.

« C'est commettre une faute non moins sensible, mais plus retentissante, que de dire ou d'écrire démanger, démangeaison. Démanger, c'est faire l'opposé de manger. Les personnes qui s'expliquent convenablement disent une demangeaison, le front me demange, etc. »

Plusieurs grammairiens ont créé une difficulté ou plutôt des exceptions au sujet de la prononciation des mots Hollande et Hongrie.

Ainsi, disent-ils, on dit toile, fromage d'Hollande et non de Hollande. Eau de la reine d'Hongrie et non de Hongrie. « Ce mauvais usage a pu être introduit par le commerce, mais il a toujours répugné aux gens de bon lieu, et l'Académie laisse libre d'aspirer en ce cas ou de ne pas aspirer l'h. suivant le caprice ou le bon goût naturel de chacun. » Quoiqu'il en soit, nous pensons qu'il est mieux de dire de Hollande que d'Hollande, et, puisqu'on dit la reine de Hongrie, il serait absurde de faire une exception pour un cosmétique qui porte son nom.

Lè vilho comis.

Dâo teimps dâi rihiuvès et dâi z'avant-rihiuvès, lè dzouvenès valottets, dévant d'êtrè recrutâ, étiont dein lo dépou, coumeint vo sédès, et, doze iadzo per an, dévessant allâ férè l'exerciço 'na demeindze matin, tsacon avoué son contingent. Et l'est lo comis que coumandâvè cllião dzouvenos lurons, que lâo montrâvè à sè mettrè ein rangs, à bin s'aligni, à férè lè z'à draite et lè z'à gautse, à drobliâ, à martsi su duès et quatre reintsès, enfin quiet ! lo b-a-ba dè cein què lè noutrès appreignont ora quand vont passâ l'écoula pè Lozena.

Cllião comis étiont nonmâ dè coutema permi lè z'officiers, dein lè contingents qu'ein aviont, et io y'ein avâi min on lè recrutâvè permi lè sergents et lè caporaux ; coumeint vo peinsâ, y'ein avâi dè totès lè sortes, dâi bons coumeint dâi tot crouïo, dâi tot féroces po lo serviço, coumeint y'ein avâi dâi z'autro qu'étiont dâi vretabllio tâta-dzenelhiè.

Po vo derè, cé dè B..., on vilho tambou-major, ètâi on tot crâno et n'arâi pas manquâ 'na demeindze d'exerciço po on coup dè canon, assebin faillâi lo vairè férè traci sé z'hommo !

mâ, se l'avâi dinse atant dè darra, n'amâvè pas non pllie exerci pè la plliodze, kâ rein ne l'eingrindzivè atant que quand dévessâi reintrâ à l'hotò tot mou, mettrè chetsi sè z'haillons, dérouilli son sabro, panâ son chacot et sè z'épolettès.

L'arâi bin pu férè coumeint 'na boun'eimpartia dè sè collégues que, quand fasâi pouet teimps, reinvouyirant lào z'hommo ein lào deseint: « Pisque plliào, ne vollieint rein férè hoai, reintornâ-vo pi, et âo mâi que vint! » Et châotâvont dinse on n'exerciço, mâ noutron tambou-major ne vollièvè rein dè cè commerço; assebin, 'na demeindze que lo teimps bargagnivè et qu'on ètâi su d'avâi dâi carres dévant midzo, l'arrevè dévant cllião dzouvenos lurons qu'ètiont dza einvouâ su la plliace et l'ào fe: « Attiutâ, lè z'amis, n'ein la roille dévant que sâi grantein, et pisque l'est dinse, ne fareint rein hoâi! mâ vo faut tré-ti reveni demeindze que vint, et po pas que cein aulè coumeint hoai, vouaiquie cein que y'è décidâ et faut bin vo z'ein rassoveni:

« Se plliào lo matin, l'exerciço sè farâ l'après-midzo, et se pliào l'après-midào, l'exerciço sè farâ lo matin! ora, rompez vos rangs!

* *

Qui possède la redingote grise de Napoléon Ier?

Lausanne, le 12 août 1899.

Monsieur le rédacteur,

De retour d'un voyage de quelques semaines, j'ai parcouru hier les numéros du *Conteur* arrivés à la maison pendant mon absence. J'ai remarqué dans celui du 8 juillet un article sur les collectionneurs de reliques, dans lequel on cite plusieurs cas où ces braves gens ont été dupes de leur manie et de leur crédulité. Tel est le cas des nombreux amateurs qui tous ont la conviction de posséder la véritable redingote grise de Napoléon Ier Et à ce propos, l'auteur de l'article pose cette question: « Qui faut-il croire et en quelles mains se trouve maintenant la véritable et si fameuse redingote? »

Permettez-moi donc, M. le rédacteur, en ma qualité d'ancien abonné, de vous envoyer les renseignements suivants découpés dans un numéro du *Petit Marseillais*, il y a quatre ou cinq ans. Ils sont tirés de notes fort intéressantes sur la garderobe de Napoléon Ier, publiées par un chercheur de mérite, M. Germain Bapst:

Napoléon commença à porter la redingote grise au camp de Boulogne. Cettte capote avait le collet rabattu très haut et les manches très larges à la hauteur des épaules, afin de ne pas être gêné par les épaulettes. Dans les pays froids (en Bohême, en 1805; en Pologne, en 1806, et en Russie, en 1807), Napoléon remplaça souvent sa redingote grise par une de ces houppelandes de fourrure nommées « witchoura ». Ce vêtement était généralement doublé de martre zibeline et garni d'un collet de même fourrure. Il s'attachait au col par une agrafe d'or ou d'argent et sur la poitrine par des tresses d'or terminées en forme d'olives. Napoléon possédait des houppelandes en drap gris-bleu, d'autres en velours de différentes couleurs, violettes, vertes ou rouges.

Sur le champ de bataille d'Eylau, il portait une witchoura de velours violet, doublée de zibeline, ainsi que l'a représenté le peintre Gros dans le fameux tableau du musée du Louvre.

L'empereur portait également dans les pays froids des bonnets de fourrure ou des calottes de velours bleu ou rouge. Le soir de son arrivée à la Bérésina, il avait une toque de ce genre. Un serviteur du maréchal Oudinot, M. Pils, le père du peintre militaire, auteur de la *Bataille de l'Alma*, du musée de Versailles, l'a peint ainsi avec sa suite.

La redingote grise coûtait 190 francs. A ma connaissance, il en existe encore deux: l'une appartient au prince Victor; l'autre est aux Invalides. Le musée de la ville de Sens possède un des habits de chasseur et le prince de Wagram un habit de grenadier.

Voyez, M. le rédacteur, si vous pouvez utiliser ces quelques lignes, et veuillez agréer l'assurance de mon affectueuse considération.

A. B.

THÉATRE. — La représentation de jeudi n'a fait que confirmer la bonne impression laissée par les deux précédentes. Notre troupe dramatique est décidément très bonne. La *Sauterelle* et *Jalouse* ont été vraiment enlevées par nos artistes, qui ont rivalisé de verve et d'entrain. Aussi pour ce qui concerne les principaux rôles, nous ne saurions à qui donner le plus d'éloges. Dans la salle, mise en gaîté dès le lever du rideau, ce n'a été que bons rires et applaudissements. Encourageons donc nos vaillants artistes, allons souvent au théâtre qui nous offre cet hiver de si agréables récréations.

Demain, dimanche: **Le Bossu,** drame en cinq actes.

Recettes.

Conservation du raisin. — Le goût du raisin, ses qualités salutaires ont fait rechercher le moyen de le conserver longtemps frais. Voici un nouveau moyen, d'une exécution facile, qui l'emporte sur tous ceux qui ont été présentés jusqu'à ce jour: On dispose dans un baril neuf une couche de son sur laquelle sont déposées des grappes de raisin à grains peu serrés. On les range de manière à ce qu'elles ne touchent nulle part au tonneau, puis on les couvre d'une couche de son sur laquelle on établit un nouveau lit de raisin, et ainsi de suite jusqu'à ce que la futaille soit remplie. On la bouche alors aussi hermétiquement que possible et on la place dans un endroit dont la température est douce. Si on emploie uniquement du son de blé bien séché au four, on pourra conserver ainsi les raisins pendant six mois.

* *

Escargots à la poulette. — Mettez les escargots dans l'eau bouillante avec une poignée de sel, laissez-les-y un quart d'heure; au bout de ce temps vous les tirerez facilement de leur coquille. Lavez-les à l'eau tiède et faites-les bouillir un instant dans de l'eau claire pour achever de les cuire. Faites égoutter et mettez dans une casserole un morceau de beurre, quelques champignons, une gousse d'ail, deux clous de girofle, du persil, du thym, ajoutez-y les escargots, faites une liaison avec trois jaunes d'œufs et liez sans bouillir. Servez avec un jus de citron.

* *

Foie de veau rôti. — Piquez un foie avec du gros lard, faites-le mariner pendant six heures. Retirez-le de la marinade pour le mettre à la broche en faisant attention que sa surface soit bien nette et qu'il n'y reste rien des ingrédients de la marinade.

Assujettissez-le bien sur la broche, afin qu'il ne tourne pas; enveloppez-le d'un papier beurré, et faites-le cuire une heure et demie au plus. Otez le papier beurré quelques moments avant que le foie soit cuit pour qu'il prenne couleur et servez avec une sauce piquante.

Boutades.

Cette scène de naïveté s'est passée dernièrement dans une de nos gares

Deux époux, du fond du Jorat, qui venaient pour la première fois profiter d'un chemin de fer, s'informaient des formalités à remplir.

— Il faut d'abord aller prendre vos billets, leur dit un employé.

— Eh bien, va vite les prendre, dit la femme à son mari.

Le mari se dirige vers une des ailes de la gare, mais il revient aussitôt en disant à sa femme:

— Il te faut venir prendre le tien, je ne puis les prendre pour les deux, parce qu'ils ont mis:

Côté des hommes.
Côté des femmes.

Une dispute assez vive se termine par l'épithète de *lâche*, lancée d'une voix de stentor à l'adresse du moins énergique des deux interlocuteurs. Non content de cela, l'insulteur se rend le lendemain au domicile de son antagoniste pour le provoquer, et, trouvant la porte close, après avoir vainement heurté et sonné, il écrit à la craie et en grosses lettres sur la porte: *Relâche*. Puis il s'en alla, l'honneur satisfait et la vengeance assouvie.

— Madame, disait un jour à sa maîtresse une jeune modiste, je crois que je ne pourrai bientôt plus travailler, je perds la vue.

— Ce n'est, je pense, qu'une légère indisposition, répond la maîtresse, car votre travail va assez bien.

— Oui, mais voulez-vous croire que je n'aperçois presque plus la viande sur mon assiette.

La maîtresse comprit l'allusion et, le lendemain, elle fit servir à ses ouvrières des morceaux de viande plus grands, mais excessivement minces.

— Quel bonheur! s'écria la jeune fille, la vue m'est revenue, je vois même mieux qu'auparavant.

— Et qu'est-ce qui vous fait croire cela, mademoiselle?

— C'est qu'aujourd'hui je vois l'assiette à travers la viande.

Monsieur offre à sa moitié une magnifique paire de jarretières dont la boucle est garnie de fermoirs en or fin.

— Oh! mon ami! s'écrie madame confuse, des jarretières si riches! je n'oserai jamais les mettre pour aller en ville.

— Pourquoi donc?

— On me les volerait!

Un jeune garçon se présente dans un établissement de bains.

— Monsieur, dit-il au surveillant, pouvez-vous me donner des leçons de natation?

— Sans doute.

— Comme je me destine à la politique, je voudrais que vous m'apprissiez à nager entre deux eaux.

Poursuivi par une meute de créanciers, le vaudevilliste R... est aux abois.

— Tu dois donc tant d'argent que ça? lui demande un ami compatissant.

— Non... seulement, je dois un tas de petites sommes, et les dettes c'est comme les enfants: plus c'est petit, plus ça crie.

Entre époux:

La femme. — Comment, tu veux encore faire faire ta photographie?

Le mari. — Eh! ma chère, sur la dernière, j'ai l'air d'un imbécile.

La femme. — C'est fâcheux, tout le monde trouvait que tu étais si ressemblant!

L. MONNET.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématogènes du docteur Vindevogel.** Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires. — Faire-part.

AGENDAS DE BUREAUX

POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.